SOISSONS

Un Dossier Unique d'Inscription Pourquoi ?

Inscrire votre (vos) enfant(s)

En une seule fois auprès d'un seul service pour :

- A l'école
- A la restauration scolaire, à l'étude surveillée, au centre d'accueil
- À l'accueil de loisirs du mercredi.

Comment ?

Dépôt du dossier complet :

☞ Par courriel : espacefamilles@ville-soissons.fr

☞ Sur la plateforme « Espace familles »

☞ Sur rendez-vous au Service Education Jeunesse : ☎ 03.23.59.90.43

☞ Par courrier : Service Education Jeunesse, 7 rue de l'intendance 02200 Soissons.

Quand ?

Du 06 mars au 25 août 2023 et à partir du 11 septembre 2023

Mes tarifs?

Ils sont consultables sur votre Espace Familles

Pourquoi des pièces justificatives à fournir ?

Pour mieux vous connaître et vous orienter.

-Copie du Livret de famille en intégralité ou extrait d'acte de naissance de tous les enfants du foyer (le cas échéant, tous les livrets de familles pour les familles recomposées) – *Uniquement pour les premières inscriptions*

Si les enfants sont placés : attestation de placement en famille d'accueil

En cas de divorce ou séparation merci de fournir le jugement attestant le lieu de résidence du ou des enfants.

-Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture, contrat de location…)

Si vous êtes hébergés : fournir une attestation d'hébergement + copie carte d'identité et attestation de domicile de l'hébergeur

Pour calculer votre tarification

-Copie de l'Attestation d'affiliation CAF avec numéro allocataire

Si vous êtes affiliés MSA, fournir une attestation avec le détail des prestations + avis d'imposition 2022

Si vous n'êtes pas affilié CAF ou MSA fournir votre dernier avis d'imposition 2022

Pour la meilleure prise en charge de votre enfant

-Copie des Vaccinations à jours.

-En cas de traitement médical et/ou d'allergie: « PAI » Projet d'Accueil Individualisé. (Joindre le Service Education Jeunesse)

-Radiation en cas de changement d'école.

INFOS PRATIQUES

Écoles maternelles

Louise Michel	Boulevard du Maréchal Juin	☎ 03.23.75.21.33
Saint Crépin	Avenue Choron	☎ 03.23.53.10.17

École élémentaire

Saint Crépin	Avenue Choron	☎ 03.23.59.02.81

Écoles primaires (maternelle & élémentaire)

Galilée	Rue Louis le Débonnaire	☎ 03.23.59.07.10
Gare	Place de Finfe	☎ 03.23.53.00.45
Tour de Ville **& Pierre Mendès France**	Boulevard Paul Doumer Allée Pierre Mendès France,	☎ 03.23.73.11.58
Jean Moulin	Avenue Winston Churchill	☎ 03.23.59.02.93
Centre	Rue du Vieux Rempart	☎ 03.23.53.12.21
Edmond Michelet	Rue Edmond Michelet	☎ 03.23.75.20.22
Ramon	Boulevard du Maréchal Lyautey	☎ 03.23.53.12.52
Raymonde Fiolet	Rue François Mauriac	☎ 03.23.53.48.59
Saint Waast	Boulevard de Metz	☎ 03.23.53.16.65

Centre Elémentaire	☎ 03.23.53.01.95	**Centre Maternelle**	☎ 03.23.59.02.87
Jean Moulin	☎ 03.23.72.76.64	**Gare**	☎ 03.23.59.02.91
Ramon	☎ 03.23.59.50.68	**Saint Crépin**	☎ 03.23.59.02.81
Saint Waast	☎ 03.23.55.02.69	**Tour de Ville**	☎ 03.23.73.15.58
Galilée	☎ 03.23.59.14.73	**Fiolet**	☎ 03.23.53.49.59
Michelet	☎ 03.23.75.19.70		

FICHE FAMILLE
Année Scolaire 2023-2024

REPRÉSENTANT LÉGAL 1 : (Payeur par défaut) ❒ Père ❒ Mère ❒ Autre

❒ Marié(e) ❒ Pacsé(e) ❒ Union libre ❒ Célibataire ❒ Veuf(ve) ❒ Séparé(e) ❒ Divorcé(e)
Civilité : ❒ Monsieur ❒ Madame
Nom ..... Prénom : .....
Nom de Naissance : ..... Date de naissance : ___/___/___
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville.....
☎ (fixe) : ___/___/___/___/___ ☎ (port.) :___/___/___/___/___
(E-mail):.....@.....
Profession : ..... Employeur : .....
Coordonnées professionnelles : ☎ : ___/___/___/___/___

REPRÉSENTANT LÉGAL 2 : ❒ Père ❒ Mère ❒ Autre

❒ Marié(e) ❒ Pacsé(e) ❒ Union libre ❒ Célibataire ❒ Veuf(ve) ❒ Séparé(e) ❒ Divorcé(e)
Civilité : ❒ Monsieur ❒ Madame
Nom ..... Prénom : .....
Nom de Naissance : ..... Date de naissance : ___/___/___
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville.....
☎ (fixe) : ___/___/___/___/___ ☎ (port.) :___/___/___/___/___
(E-mail) : .....@.....
Profession : ..... Employeur : .....
Coordonnées professionnelles : ☎ : ___/___/___/___/___

RÉGIME ALLOCATAIRE ET CONSTITUTION DE LA FAMILLE

Nombre d'enfants à charge : ..... - Nombre d'enfants total : .....
❒ CAF de : ..... ❒ MSA de : ..... ❒ Autre : .....
Numéro allocataire : ..... - Nom allocataire : .....
Quotient familial si connu : ..... - Date d'effet : ___/___/___

ASSURANCE :

Nom de la Compagnie d'Assurance de : .....
Numéro de contrat : ..... - Date d'effet : ___/___/___

AUTORISATION DE CONSULTATION CDAP (CAF)

J'autorise / Nous autorisons la Ville de Soissons à consulter notre quotient familial (nécessaire pour le calcul de la tarification) via l'interface CDAP de la CAF et à conserver une copie de ces informations (voir protection des données au bas de la page 2) : ❒ oui ❒ non

⚠ *A défaut de consentement, votre avis d'imposition vous sera demandé. En l'absence de ce document, l'application de la tarification la plus élevée sera appliquée.*

EN CAS DE DIVORCE OU SÉPARATION

❒ Résidence principale de l'enfant chez : .....

❒ Garde alternée (fournir le jugement ou attestations sur l'honneur qui indiquent les semaines et les jours définis par les représentants légaux) *si facturation différenciée*

❒ **Représentant légal 1** - Semaine : ❒ Paire ❒ Impaire ❒ **Représentant légal 2**- Semaine : ❒ Paire ❒ Impaire

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) / Nous soussigné(e)s :
Nom(s) ……..Prénom(s) ……
Déclare / déclarons sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans le présent dossier.

❒ Déclarons avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement de la restauration, du centre d'accueil, études surveillées et accueils de loisirs organisés par la Commune de Soissons. Le seul fait d'inscrire un enfant aux différentes structures périscolaires et/ou à l'accueil de loisirs constitue pour les parents une acceptation de ces règlements (fournis lors de cette inscription).

❒ Nous nous engageons à régler les factures dans un délai de deux semaines conformément au règlement.

Fait à …… le ……
« Lu et approuvé »
Signature(s) du (des) responsable(s) légal (légaux)

Dans le cadre des démarches de Smart City de la Ville de Soissons, un Espace Familles vous est destiné afin de faciliter vos relations avec la Mairie pour gérer vos réservations et régler vos factures des activités périscolaires et extrascolaires. Les réservations doivent être formalisées une semaine au moins avant les dates sollicitées. Vous recevrez également toutes les informations et les actualités du service Education Jeunesse (Inscriptions activités et ALSH …)

En cas d'impossibilité de créer cet espace ou d'y accéder, le Service Education Jeunesse reste à votre disposition. Un ordinateur est disponible à l'accueil du service.
Je suis d'accord pour recevoir les informations et factures du service par mail : Oui ❑ Non ❑

CONTACTS :

- Par email : espacefamilles@ville-soissons.fr
- Par téléphone : 03 23 59 90 43
- Directement au Service Education Jeunesse,
  7, rue de l'Intendance - 02200 SOISSONS
  De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de Soissons sis Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons pour la gestion des inscriptions scolaire, périscolaire et extrascolaire de la Ville.
Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.
Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public à laquelle la collectivité est soumise dans le cadre de l'Article 6 (1) a du règlement européen 2016-679 (Règlement Général sur la Protection des Données -RGPD). Dans le cadre du droit à l'image, la base de licéité du traitement est le consentement des personnes concernées.
Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service Education Jeunesse, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole.
Les données sont conservées pendant 10 ans, conformément à la section 12.3 « Activités périscolaire, extrascolaire et temps libre » de la circulaire DUA - DGP/SIAF/2014/006.
Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.
Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : dpo@ville-soissons.fr ou DPO, Place de l'Hôtel de Ville, 02200 Soissons.
Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.
Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

FICHE ENFANT - AUTORISATIONS
Année scolaire 2023 – 2024

NOM de l'enfant ..... Prénom : .....
Date de naissance : ____/____/____ Lieu de naissance : .....Dépt.....
Sexe : ❑ Garçon ♂ ❑ Fille ♀
Établissement scolaire : ..... Classe : .....

PERSONNES MAJEURES AUTORISÉES À DÉPOSER OU À VENIR RECHERCHER L'ENFANT	
Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté ou autre (à préciser) : ..... ☎ Téléphone: ..... ☎ (port.) :	Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté ou autre (à préciser) : ..... ☎ Téléphone: ..... ☎ (port.) : .....
Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté ou autre (à préciser) : ..... ☎ Téléphone: ..... ☎ (port.) :	Nom : ..... Prénom : ..... Lien de parenté ou autre (à préciser) : ..... ☎ Téléphone: ..... ☎ (port.) : .....

AUTORISATIONS POUR L'ENFANT

Des photographies, films, enregistrements seront effectués, sur lesquels peuvent figurer votre enfant (lors de leur présence en périscolaire et extrascolaire) ainsi que les productions et œuvres originales réalisées durant les activités.

J'autorise / Nous autorisons la Ville de Soissons et les équipes d'encadrement des centres d'accueils, de la restauration, des études surveillées et de l'accueil de Loisirs, à utiliser et à publier les photographies, films, enregistrements sur lesquels mon enfant peut figurer, ainsi que les productions et œuvres originales réalisées.

-utilisation dans le cadre direct des activités ou de l'environnement des structures d'accueil : ❒ OUI ❒ NON
-utilisation extérieure des structures d'accueil : ❒ OUI ❒ NON

❒Site Internet et la page Facebook de la Ville de Soissons
❒ Diaporama ❒ D'éventuels reportages journalistiques par presse écrite, Internet ou audiovisuel
❒ Des réalisations audiovisuelles ❒ Des expositions thématiques
❒Tout autre support informatique tels que CDRom – DVD
La présente autorisation de publication est consentie à titre gratuit.

PÉRISCOLAIRE

- Etudes Surveillées **:** L'enfant est autorisé à repartir seul ❒ OUI ❒ NON
- Centre d'Accueil : ⚠ *L'enfant n'est pas autorisé à venir seul le matin, ni à repartir seul le soir*

EXTRASCOLAIRE – ACCUEIL DE LOISIRS du Mercredi et Vacances scolaires

L'enfant est autorisé à :
⚠ *Uniquement pour les enfants de + de 6ans* Repartir seul ❒ OUI ❒ NON

FICHE SANITAIRE
Année scolaire 2023 - 2024

NOM ..... Prénom : .....
Date de naissance : ____/____/____ Lieu de naissance : ..... Dépt : .....
Sexe : ❑ Garçon ♂ ❑ Fille ♀

VACCINATIONS :

⚠ *Joindre une copie du carnet de santé, ou des certificats de vaccinations de l'enfant*

Vaccins	Oui	Non	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés (Obligatoire pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018)	Oui	Non	Dates des derniers rappels
Diphtérie				Hépatite B			
Tétanos				Rougeole-Oreillons-Rougeole			
Poliomyélite				Coqueluche			
DT polio				Autres :			
BCG				.....			

Nom du Médecin traitant : ..... ☎ Téléphone : .....

J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant :
❑ OUI ❑ NON

AUTRES RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES :

❑ Rubéole ❑ Angines ❑ Scarlatine ❑ Asthme ❑ Rougeole
❑ Varicelle ❑ Rhumatismes ❑ Coqueluche ❑ Otite ❑ Oreillons

L'enfant porte : ❒ Des lunettes ❒ Des prothèses dentaires

AUTRES RENSEIGNEMENTS QUE VOUS JUGEZ UTILES DE PORTER A NOTRE CONNAISSANCE

.....
.....
.....
.....

⚠ ***Votre enfant ne pourra pas bénéficier des services périscolaires et extrascolaires si vous n'avez pas effectué les démarches suivantes :***

En cas de maladie : asthme, urticaire, allergie …, joindre obligatoirement le certificat médical d'un médecin allergologue ou du médecin traitant, pour mise en place du protocole du projet d'accueil individualisé (P.A.I.).
Une annexe au P.A.I. initial, obligatoirement signé par les deux parents, sera instruite par les services avant toute fréquentation aux services périscolaire et extrascolaires.
Les traitements médicaux nécessaires devront être à la disposition du personnel encadrant, accompagné de la copie de l'ordonnance

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT :

Nom : .....Prénom .....
Adresse (pendant la période d'inscription): .....

☎(domicile): ___/___/___/___/___ ☎ (port.) : ___/___/___/___/___ ☎ (professionnel): ___/___/___/___/___

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche

Le..... à.....

Signature :

FICHE D'INSCRIPTION
Année scolaire 2023 - 2024
(Une fiche par enfant)

Nom de l'enfant: .....
Prénom : .....
Date de naissance : ----/----/-----/ Lieu de naissance : ..... Dépt : .....
Sexe : ❑ Garçon ♂ ❑ Fille ♀
Assurance (nom et numéro de contrat) : .....

SCOLAIRE

❒ **1ère scolarisation 2023 / 2024** Niveau de la classe : .....
Fournir une attestation sur l'honneur en cas de séparation (pour une première scolarisation), autorisant la scolarisation de l'enfant sur une école de Soissons. Joindre une photocopie de la pièce d'identité de la personne qui atteste la scolarisation de l'enfant.

❒ **A été scolarisé(e) durant l'année scolaire 2022 / 2023** :
Ecole : .....
❒ Maternelle Niveau de la classe : .....
❒ Élémentaire Niveau de la classe : .....

PERISCOLAIRE

RESTAURATION Oui ❒ Non ❒
Régime : ❒ Standard ❒ Sans porc
❒ PAI (allergies alimentaires, traitement médical) *à fournir impérativement pour prise en compte (voir fiche sanitaire)*

CENTRE D'ACCUEIL Oui ❒ Non ❒
Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi
Accueil du matin à partir de 7h15 et accueil du soir jusque 19h15

ÉTUDE SURVEILLÉE Oui ❒ Non ❒
Lundi - Mardi – Jeudi

⚠ *A partir du CP, passage obligatoire avant le centre d'accueil*

EXTRASCOLAIRE - ACCUEIL DE LOISIRS - Mercredi et Vacances Scolaires

Oui ❒ Non ❒
*Horaires de fonctionnement des accueils de loisirs : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00 (Possibilité d'accueils supplémentaires de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30)**
Un seul choix de secteur possible
❒ Secteur Centre-ville CENTRE ❒ Secteur MICHELET
❒ Secteur SAINT-WAAST/SAINT MÉDARD/GALILEE ❒ Secteur SAINT-CRÉPIN/RAMON
*Accueils supplémentaires de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 Oui ❒ Non ❒
*Restauration Oui ❒ Non ❒
Régime : ❒ Standard ❒ Sans porc
❒ PAI (allergies alimentaires, traitement médical) *à fournir impérativement pour prise en compte (voir fiche sanitaire)*

⚠ **Pour inscrire votre enfant en accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, il sera nécessaire de compléter la fiche de réservation avant chaque période de vacances. Cette fiche sera disponible auprès du service et sur votre Espace Familles. Sans démarche de votre part, votre enfant ne sera pas inscrit pour la période des vacances scolaires.**